

Conclave budgétaire : Réduire le profit social, c'est réduire la capacité de la Wallonie à être attractive

À l'ouverture du conclave budgétaire, l'UNIPSO appelle le Gouvernement wallon à ne pas s'arrêter au montant économisé. Une réduction de moyens dans le secteur à profit social a des effets bien au-delà de la ligne budgétaire : un service réduit, un emploi fragilisé et, au bout de la chaîne, une personne qui ne trouve plus de réponse.

Le secteur à profit social n'est pas à côté de l'économie wallonne : il en est une infrastructure essentielle. Avec environ 230.000 emplois durables et ancrés dans les territoires, il constitue le premier secteur d'emploi wallon. Maisons de repos, crèches, services d'aide et de soins à domicile, Institutions pour personnes porteuses de handicap, service d'aide à la jeunesse, insertion socio-professionnelle et enseignement libre, santé mentale, maisons médicales, centres culturels, associations d'éducation permanente et organisation de jeunesse, hôpitaux... permettent chaque jour à la population d'être soignée, de travailler, de se former, de vivre de manière digne et autonome, de participer à la vie économique, sociale et de nourrir la démocratie.

« Ce que l'on économise sur une ligne budgétaire peut coûter davantage ailleurs. Quand un service réduit son activité, le besoin, lui, ne disparaît pas : il se reporte sur les familles, les entreprises ou les communes et CPAS », rappelle Sébastien Choquet, Président de l'UNIPSO.

Sur le terrain, les effets sont déjà concrets

- Handicap : 2.000 personnes attendent aujourd'hui une prise en charge en institution ou un accompagnement à domicile ;
- Action socioculturelle : dans une association, l'ensemble du personnel a accepté de réduire son temps de travail pour maintenir le service ouvert ;
- Petite enfance : un licenciement faute de moyens a conduit une crèche à réduire ses heures d'ouverture. Pour certains parents, cela signifie adapter leurs horaires de travail, trouver une solution payante ou, parfois, renoncer à un emploi ;
- Aide à domicile : 40 % des filières qualifiantes menant au métier d'aide familiale auraient disparu, alors que le vieillissement de la population augmente les besoins d'accompagnement à domicile ;
- Lutte contre le sans-abrisme et insertion : des associations ont déjà placé des travailleurs en préavis à titre conservatoire, alors même que leur mission est précisément de lutter contre l'exclusion et de favoriser le retour vers l'emploi ;
- Service d'aide aux familles et aux aînés : avec un coût de déplacement de près de 0,50 €/km pour seulement 0,12 €/km subsidiés, les services doivent réduire leurs moyens. Les CDD ne sont plus reconduits et les départs à la pension ne sont pas remplacés, avec pour conséquence directe une diminution de l'offre proposée aux familles et aux aînés.

Pris séparément, ces signaux peuvent sembler ponctuels. Mis bout à bout, ils racontent autre chose : les services essentiels sont déjà poussés à leurs limites.

Les conséquences dépassent largement les bénéficiaires

Une place en crèche permet à un parent de travailler. Une aide à domicile permet à un proche de conserver son activité. Un service de formation ou d'insertion contribue au retour vers l'emploi. Une offre de soins, de santé mentale ou d'accompagnement contribue à maintenir les personnes dans leur parcours de vie.

« Ça n'est pas en faisant des économies dans nos secteurs que l'on va redynamiser l'économie wallonne. La classe politique doit comprendre que nous portons l'économie et rendons nos territoires attractifs. Vous imaginez un instant la Wallonie sans tous ces services ? », souligne le Secrétaire général, Frédéric Possemiers.

Quatre exigences pour préserver l'essentiel et préparer les transformations

1. **PRÉSERVER LES FINANCEMENTS EN TENANT COMPTE DE L'INFLATION.** Maintenir, pour le reste de la législature, les *financements* publics actuels, leur *indexation* et les *emplois*, dont notamment les dispositifs d'Aide à la Promotion et à l'Emploi (APE), qu'ils soutiennent. Raboter aujourd'hui le premier secteur d'emploi wallon, c'est réduire sa capacité à répondre aux besoins de la population et à soutenir l'activité économique. Cela affaiblirait l'un des points forts de la Wallonie au moment où elle cherche à relancer son économie ;
2. **ÉVALUER LES IMPACTS AVEC LES EMPLOYEURS AVANT DE TRANSFORMER.** Comme entrepreneurs sociaux nous sommes en permanence pour la recherche de l'efficience. Mais toute transformation nécessaire de nos entreprises pour répondre aux nouveaux enjeux doit aujourd'hui reposer sur une *objectivation* et pas sur des exemples isolés, avec *prévisibilité*, dans des trajectoires pluriannuelles, *réelle concertation* et *confiance* dans les fédérations d'employeurs pour en récolter les fruits à moyen terme ;
3. **INVESTIR DÈS MAINTENANT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.** La réduction durable des coûts doit aussi passer par la diminution de la consommation énergétique énergivore des infrastructures. Cette transformation nécessite *des investissements* aujourd'hui, une *planification* et un accompagnement publics pour produire à long terme de réelles *économies durables* pour les organisations comme pour la collectivité ;
4. **REOUVRIR ET REECHELONNER LES REFORMES FISCALES.** Le Gouvernement doit réexaminer la portée et le calendrier des réformes des droits d'enregistrement et de succession, sur la base d'une évaluation objective de leurs effets budgétaires, économiques et sociaux. Dans un contexte où chacun est appelé à contribuer au redressement budgétaire, la Wallonie ne peut réduire durablement ses propres recettes tout en demandant simultanément des efforts aux services essentiels.

Contacts

Frédéric Possemiers

0497.23.57.63

Secrétaire général de l'UNIPSO

Didion Maëlle

0497.83.30.74

Responsable communication